

**Ville de Montréal**  
**Arrondissement de Verdun**  
**Budget 2007**



## Le conseil d'arrondissement



**Ginette Marotte**  
Conseillère municipale  
District de  
Champlain-L'Île-des-Sœurs



**Paul Beaupré**  
Conseiller d'arrondissement  
District de  
Champlain-L'Île-des-Sœurs



**Marc Touchette**  
Conseiller d'arrondissement  
District de  
Champlain-L'Île-des-Sœurs



**Claude Trudel**  
Maire d'arrondissement



**Alain Tassé**  
Conseiller municipal  
District de  
Desmarchais-Crawford

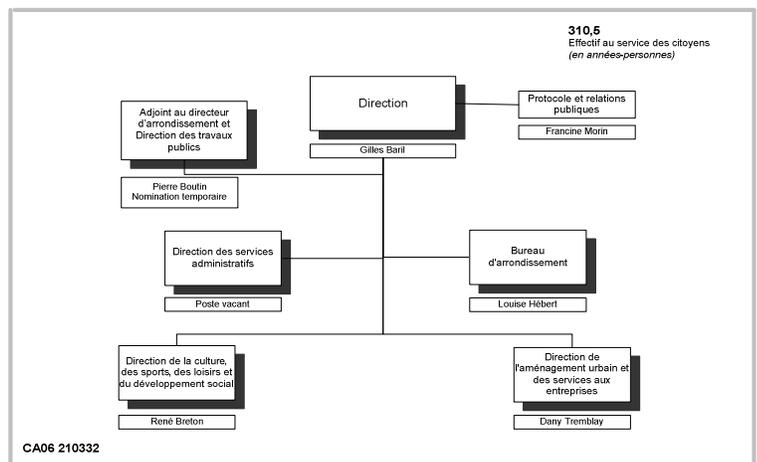


**Josée Lavigueur Thériault**  
Conseillère d'arrondissement  
District de  
Desmarchais-Crawford



**André Savard**  
Conseiller d'arrondissement  
District de  
Desmarchais-Crawford

### *L'organisation des ressources de l'arrondissement*



## Taux de taxation 2007

### Catégories d'immeubles

	Terre ferme		Île-des-Soeurs		Immeubles non résidentiels	
	Résiduelle <sup>(1)</sup>	6 logements ou plus	Résiduelle <sup>(1)</sup>	6 logements ou plus	Terre ferme	I.D.S.
<b>Taxe foncière générale</b>	0,9970	0,7755	0,9970	0,7755	3,5702	3,5702
<b>Taxe pour travaux municipaux - (taxe spéciale-dette)</b>	0,1842	0,1842	0,1529	0,1529	0,1842	0,1529
<b>Taxe relative aux investissements</b>	0,0078	0,0078	0,0078	0,0078	0,0078	0,0078
<b>Taxe relative à l'amélioration du service d'eau</b>	0,0412	0,0412	0,0412	0,0412	0,1396	0,1396
<b>Taxe pour travaux de voirie</b>	0,0073	0,0073	0,0073	0,0073	0,0387	0,0387
<b>TOTAL</b>	<b><u>1,2375</u></b>	<b><u>1,0160</u></b>	<b><u>1,2062</u></b>	<b><u>0,9847</u></b>	<b><u>3,9405</u></b>	<b><u>3,9092</u></b>

(1) La catégorie résiduelle inclut les immeubles résidentiels de 5 logements ou moins ainsi que les terrains vacants non desservis.

Le taux de la taxe sur les terrains vacants desservis: 2,2345 (T.F.) et 2,2032 (I.D.S.)

Le taux de la taxe sur les terrains vacants non desservis: 1,2375 (T.F.) et 1,2062 (I.D.S.)

Tous les taux fonciers sont exprimés en dollars par 100 \$ d'évaluation.

### La structure fiscale de 2007

Tout comme pour l'exercice financier de 2006, la structure fiscale de 2007 est basée en fonction des compétences municipales qui elles, sont partagées entre le conseil d'agglomération de Montréal, les conseils municipaux des villes liées et les conseils d'arrondissement, lesquels imposent distinctement leurs taxes et leurs tarifs afin de financer les dépenses encourues dans l'exercice de leurs compétences respectives.

En raison de ce partage de compétences, les contribuables montréalais recevront, comme l'année dernière, un seul compte de taxes qui présentera séparément les taxes et les tarifs imposés par chacun des conseils, municipal, d'arrondissement et d'agglomération.

Les contribuables des villes reconstituées recevront quant à eux deux comptes de taxes. Le premier présentera de manière détaillée les taxes imposées par le conseil d'agglomération et le second, les taxes et les tarifs locaux imposés par le conseil municipal concerné

## Les nouveaux rôles d'évaluation: 2007- 2010

Les nouveaux rôles d'évaluation occasionnent des déplacements fiscaux entre immeubles. En moyenne, les valeurs foncières augmentent de 46,7% dans le secteur résidentiel (49,7% pour la Ville de Montréal) et de 36,9% dans le secteur non résidentiel (22,7% pour la Ville de Montréal).

Deux mesures sont cependant appliquées pour atténuer les effets de ce nouveau rôle d'évaluation. Tous les taux de taxes foncières ont d'abord été diminués, de manière à neutraliser, globalement, l'impact des hausses des valeurs foncières. De plus, pour atténuer les déplacements fiscaux entre immeubles, les variations des valeurs foncières sont étalées sur une période de quatre ans.

## Tarifcation

Eau: pour les immeubles résidentiels 58 \$ / logement et pour les immeubles non résidentiels un tarif minimum de 78 \$ par unité pour les premiers 228m<sup>3</sup> plus un tarif au compteur de 0,19 \$/m<sup>3</sup> sur l'excédent.

Matières résiduelles: un tarif fixe de 96 \$ / logement ou par établissement commercial.

## Taxe relative aux investissements

Avant 2005, toutes les dépenses engendrées par des travaux d'immobilisations étaient payées par l'ensemble des contribuables montréalais. Depuis 2005, les conseils d'arrondissement ont le pouvoir d'adopter des règlements d'emprunt pour des dépenses de compétence locale inscrites à leur programme triennal d'immobilisations respectif. Le paiement des emprunts est pris en charge par les propriétaires d'immeubles imposables situés dans l'arrondissement.

Ainsi, à compter du premier janvier 2007, une taxe d'arrondissement relative aux investissements est imposée. Cette taxe tient compte des investissements de l'exercice 2005.

## Taxe spéciale relative à l'amélioration du service d'eau

Une taxe spéciale relative à l'amélioration du service de l'eau introduite en 2004 permettra de rehausser le niveau d'investissement dans le domaine de l'eau. Le taux de 2007 pour les immeubles résidentiels sera de 0,0412\$ / 100\$ d'évaluation et de 0,1396\$ / 100\$ d'évaluation pour les immeubles de la catégorie non résidentielle.

Pour toute consommation non résidentielle au-delà de 100,000 mètres cubes, un taux de 0,51\$ par mètre cube sera facturé.

## Taxe pour travaux de voirie

Une taxe pour travaux de voirie a été introduite en 2006. Ce fonds vise à assurer un financement stable et à long terme pour les travaux qui devront être entrepris en vue de remettre à niveau le réseau routier montréalais. Le taux de 2007 pour les immeubles de la catégorie résidentielle sera de 0,0073\$ / 100\$ d'évaluation et de ,0387 \$ / 100 \$ d'évaluation pour les immeubles de la catégorie non résidentielle

## Fonds d'investissement

De plus, afin de soutenir l'accroissement de la richesse foncière de la Ville de Montréal, la ville met en place un fonds triennal d'investissement de 180 M\$, dont 60 M\$ en 2007. La stratégie d'investissement s'oriente vers des projets qui pourront générer une croissance rapide des revenus fonciers, favorisant ainsi l'autofinancement du fonds à court terme. Ce fonds permettra d'accueillir et d'accompagner le développement de grands projets. À titre d'exemple, citons le projet de la pointe-nord de l'Île-des-Sœurs.

## Note au lecteur

La majorité des données qui vous sont présentées quant au budget 2007 – Arrondissement de Verdun sont extraites de "Budget 2007" documents disponibles à:

**Adresse électronique:** [www.ville.montreal.qc.ca](http://www.ville.montreal.qc.ca)

Secteur

**Verdun**

**Taux de taxation et tarification<sup>1</sup>**

Taux de taxes foncières générales	Taxe locale	Taxe d'agglomération	
<b>Taux par catégories d'immeubles</b>			
Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins	0,2521	0,7449	
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,0306	0,7449	
Immeubles non résidentiels	1,2661	2,3041	
Terrains vagues	0,5042	1,4898	
Réserve financière de l'eau	Taxe locale	Taxe d'agglomération	
Taxe spéciale relative à l'amélioration du service de l'eau			
Immeubles résidentiels	0,0208	0,0204	
Immeubles non résidentiels <sup>2</sup>	0,0731	0,0665	
Réserve financière de la voirie	Taxe locale	Taxe d'agglomération	
Taxe pour travaux de voirie			
Immeubles résidentiels	n.a.	0,0073	
Immeubles non résidentiels	n.a.	0,0387	
Taxes d'arrondissement	Taxe locale		Taxe d'agglomération
	Île-des-Sœurs	Terre ferme	
Taxe pour travaux municipaux (tous les immeubles)	0,1529	0,1842	n.a.
Taxe relative aux services (tous les immeubles)	n.a.	n.a.	n.a.
Taxe relative aux investissements (tous les immeubles)	0,0078	0,0078	n.a.
Tarification fiscale locale			
<b>Tarification de l'eau</b>			
Immeubles résidentiels	Tarif fixe de 58 \$ par logement.		
Immeubles non résidentiels	Tarif minimum de 78 \$ par unité pour les premiers 228 m <sup>3</sup> et tarif au compteur de 0,19 \$/m <sup>3</sup> sur l'excédent.		
<b>Tarification des matières résiduelles</b>			
Immeubles résidentiels	Tarif fixe de 96 \$ par logement.		
Immeubles non résidentiels	Tarif fixe de 96 \$ par établissement commercial.		

<sup>1</sup> À moins d'avis contraire, tous les taux fonciers sont exprimés en dollars par 100 \$ d'évaluation.

<sup>2</sup> En 2007, pour les grands consommateurs non résidentiels, s'ajoute un tarif de 0,61 \$ par mètre cube pour toute consommation au-delà de 100 000 mètres cubes.

Arrondissement

## Verdun

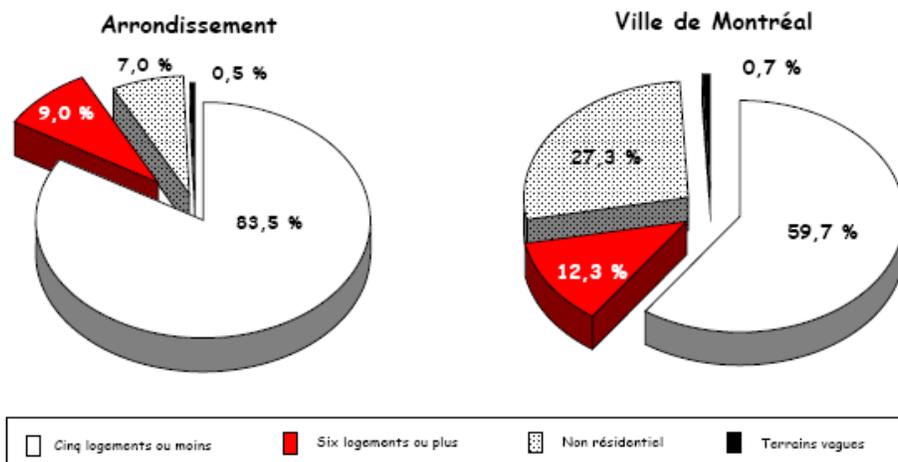
### Répartition des valeurs foncières imposables et compensables

En millions de \$

Catégories d'immeubles	Arrondissement		Ville de Montréal	
	Valeur au rôle quadriennal 2007-2010	Valeur ajustée 2007 <sup>1</sup>	Valeur au rôle quadriennal 2007-2010	Valeur ajustée 2007 <sup>1</sup>
Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins	4 085,6	3 143,2	81 147,7	60 766,7
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	474,9	338,9	16 387,8	12 499,7
Immeubles non résidentiels	323,9	263,1	32 224,7	27 752,7
Terrains vagues	26,6	17,6	1 006,1	737,9
<b>Total — immeubles imposables et compensables</b>	<b>4 911,0</b>	<b>3 762,8</b>	<b>130 766,3</b>	<b>101 757,0</b>

<sup>1</sup> Valeur ajustée après étalement, sur 4 ans, de la variation des valeurs par rapport au rôle triennal précédent. Il s'agit de la base d'imposition en 2007.  
Source : Rôle foncier quadriennal 2007-2010 de la Ville de Montréal actualisé le 13 septembre 2006.

### Proportion des valeurs ajustées 2007 par catégories d'immeubles



Secteur

**Verdun**

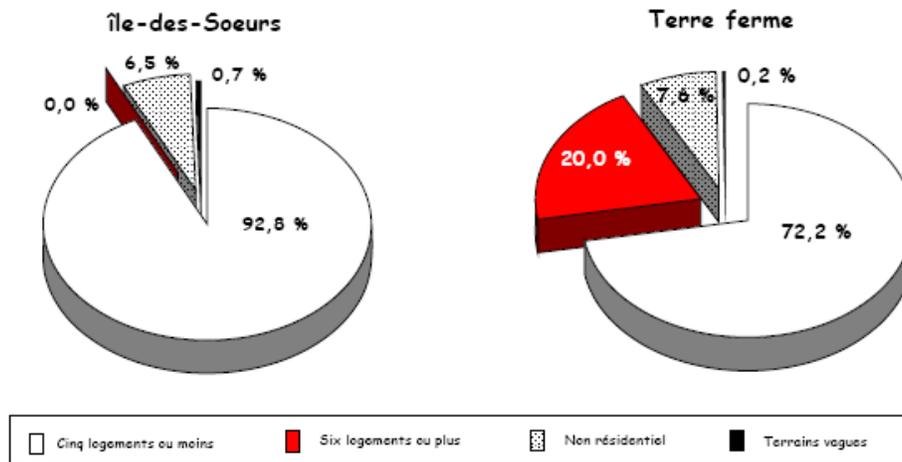
**Répartition des valeurs foncières imposables et compensables**

En millions de \$

Catégories d'immeubles	Île-des-Soeurs		Terre ferme	
	Valeur au rôle quadriennal 2007-2010	Valeur ajustée 2007 <sup>1</sup>	Valeur au rôle quadriennal 2007-2010	Valeur ajustée 2007 <sup>1</sup>
Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins	2 322,1	1 920,6	1 763,5	1 222,6
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,0	0,0	474,9	338,9
Immeubles non résidentiels	155,5	135,1	168,4	128,0
Terrains vagues	20,2	13,9	6,5	3,7
<b>Total — immeubles imposables et compensables</b>	<b>2 497,8</b>	<b>2 069,6</b>	<b>2 413,3</b>	<b>1 693,2</b>

<sup>1</sup> Valeur ajustée après étalement, sur 4 ans, de la variation des valeurs par rapport au rôle triennal précédent. Il s'agit de la base d'imposition en 2007. Source : Rôle foncier quadriennal 2007-2010 de la Ville de Montréal actualisé le 13 septembre 2006.

**Proportion des valeurs ajustées 2007 par catégories d'immeubles**



Arrondissement

**Verdun**

Variation des charges fiscales entre 2006 et 2007

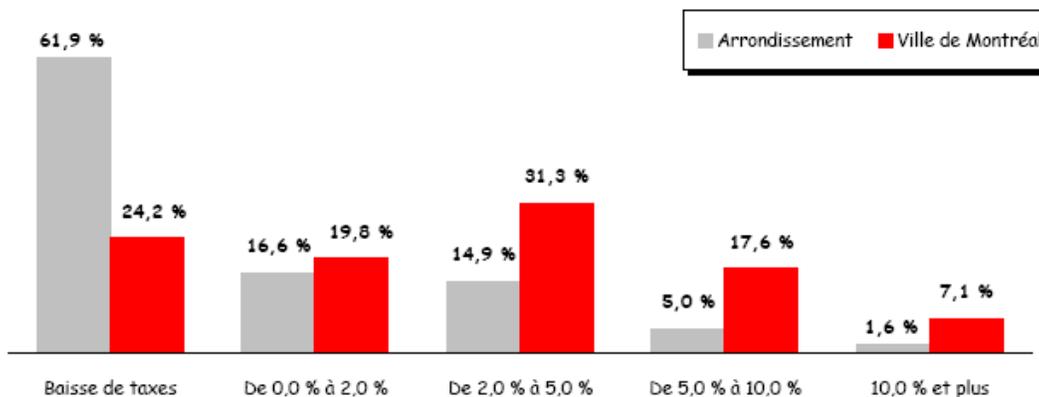
Immeubles résidentiels

Variation totale pour l'ensemble des valeurs résidentielles de l'arrondissement **-1,8 %**

Variation par catégories d'immeubles	Arrondissement		Ville de Montréal	
	Nombre d'immeubles	Variation moyenne	Nombre d'immeubles	Variation moyenne
1 logement (unifamilial)	2 304	-1,2 %	94 960	2,1 %
1 logement (copropriété)	6 090	-3,6 %	77 810	1,6 %
2 à 3 logements	3 008	2,9 %	94 100	4,7 %
4 à 5 logements	1 164	2,4 %	18 256	3,8 %
6 logements ou plus	1 080	-6,6 %	17 036	-4,1 %
Autres <sup>1</sup>	3 714	-0,4 %	23 717	4,4 %
	<b>17 360</b>		<b>325 879</b>	

<sup>1</sup> Comprend les terrains vagues et d'autres bâtiments secondaires.

Variation par catégories d'immeubles	Arrondissement		Ville de Montréal	
	Nombre d'immeubles	Proportion	Nombre d'immeubles	Proportion
Baisse de taxes	10 743	61,9 %	78 922	24,2 %
De 0,0 % à 2,0 %	2 886	16,6 %	64 371	19,8 %
De 2,0 % à 5,0 %	2 583	14,9 %	101 866	31,3 %
De 5,0 % à 10,0 %	876	5,0 %	57 353	17,6 %
10,0 % et plus	272	1,6 %	23 367	7,1 %
	<b>17 360</b>		<b>325 879</b>	



Arrondissement

**Verdun**

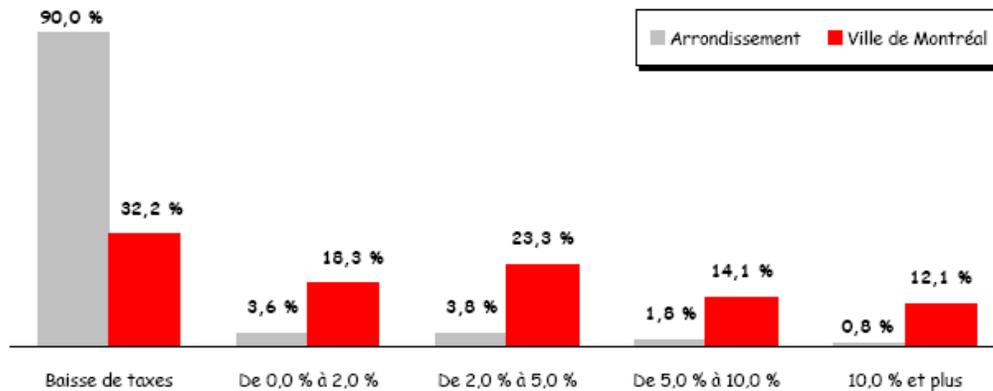
Variation des charges fiscales entre 2006 et 2007

Immeubles non résidentiels

Variation totale pour l'ensemble des valeurs non résidentielles de l'arrondissement **-15,5 %**

Variation par catégories d'immeubles	Arrondissement		Ville de Montréal	
	Nombre d'immeubles	Variation moyenne	Nombre d'immeubles	Variation moyenne
Semi-commercial	459	-4,3 %	11 923	0,8 %
Commercial	179	-17,0 %	10 191	1,1 %
Industriel	15	-16,6 %	2 234	0,1 %
Institutionnel	6	-13,9 %	370	0,0 %
	<b>659</b>		<b>24 718</b>	

Variation par catégories d'immeubles	Arrondissement		Ville de Montréal	
	Nombre d'immeubles	Proportion	Nombre d'immeubles	Proportion
Baisse de taxes	593	90,0 %	7 953	32,2 %
De 0,0 % à 2,0 %	24	3,6 %	4 521	18,3 %
De 2,0 % à 5,0 %	25	3,8 %	5 760	23,3 %
De 5,0 % à 10,0 %	12	1,8 %	3 482	14,1 %
10,0 % et plus	5	0,8 %	3 002	12,1 %
	<b>659</b>		<b>24 718</b>	



Secteur

## Verdun - Île-des-Sœurs

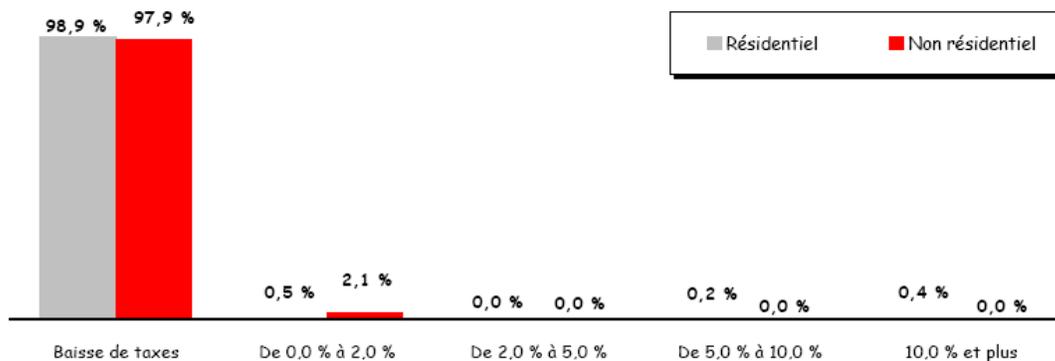
### Complément d'information par secteur

#### Variation des charges fiscales entre 2006 et 2007

	Résidentiel		Non résidentiel		
Variation de l'ensemble des charges locales et d'agglomération	-3,6 %		-18,2 %		
<b>Variation par catégories d'immeubles</b>	<b>Nombre d'immeubles</b>	<b>Variation moyenne</b>	<b>Nombre d'immeubles</b>	<b>Variation moyenne</b>	
1 logement (unifamilial)	1 034	-2,7 %	Semi-commercial	10	-2,1 %
1 logement (copropriété)	4 357	-4,4 %	Commercial	35	-18,4 %
2 à 3 logements	0	0,0 %	Industriel	0	0,0 %
4 à 5 logements	0	0,0 %	Institutionnel	2	-8,6 %
6 logements ou plus	0	0,0 %		<u>47</u>	
Autres <sup>1</sup>	3 160	-1,6 %			
	<b>8 551</b>				

1. Comprend les terrains vagues et d'autres bâtiments secondaires.

Variation par tranches	Nombre d'immeubles	En proportion	Nombre d'immeubles	En proportion	
Baisse de taxes	8 459	98,9 %	Baisse de taxes	46	97,9 %
De 0,0 % à 2,0 %	40	0,5 %	De 0,0 % à 2,0 %	1	2,1 %
De 2,0 % à 5,0 %	2	0,0 %	De 2,0 % à 5,0 %	0	0,0 %
De 5,0 % à 10,0 %	17	0,2 %	De 5,0 % à 10,0 %	0	0,0 %
10,0 % et plus	33	0,4 %	10,0 % et plus	0	0,0 %
	<b>8 551</b>		<b>47</b>		



Secteur

## Verdun - Terre ferme

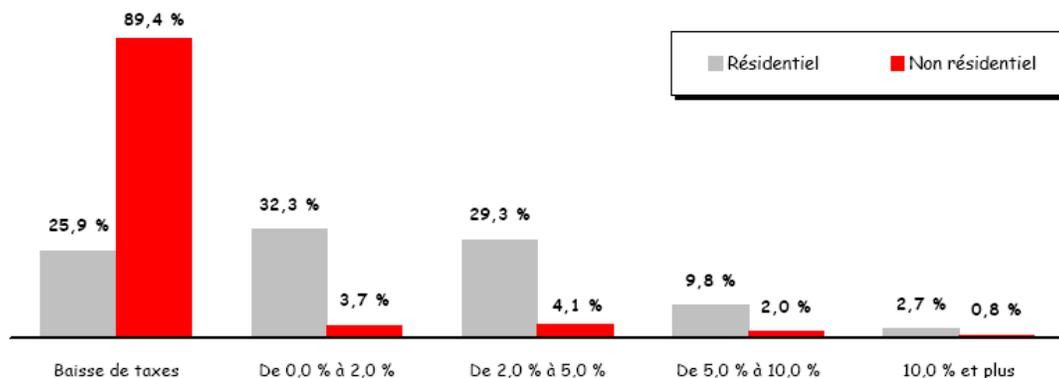
### Complément d'information par secteur

#### Variation des charges fiscales entre 2006 et 2007

	Résidentiel		Non résidentiel	
Variation de l'ensemble des charges locales et d'agglomération	0,2 %		-12,8 %	
<b>Variation par catégories d'immeubles</b>	<b>Nombre d'immeubles</b>	<b>Variation moyenne</b>	<b>Nombre d'immeubles</b>	<b>Variation moyenne</b>
1 logement (unifamilial)	1 270	1,8 %	Semi-commercial	449 -6,4 %
1 logement (copropriété)	1 733	0,8 %	Commercial	144 -14,6 %
2 à 3 logements	3 008	2,9 %	Industriel	15 -16,6 %
4 à 5 logements	1 164	2,4 %	Institutionnel	4 -19,0 %
6 logements ou plus	1 080	-6,6 %		<b>612</b>
Autres <sup>1</sup>	554	12,4 %		
	<b>8 809</b>			

1. Comprend les terrains vagues et d'autres bâtiments secondaires.

<b>Variation par tranches</b>	<b>Nombre d'immeubles</b>	<b>En proportion</b>	<b>Nombre d'immeubles</b>	<b>En proportion</b>
Baisse de taxes	2 284	25,9 %	Baisse de taxes	547 89,4 %
De 0,0 % à 2,0 %	2 846	32,3 %	De 0,0 % à 2,0 %	23 3,7 %
De 2,0 % à 5,0 %	2 581	29,3 %	De 2,0 % à 5,0 %	25 4,1 %
De 5,0 % à 10,0 %	859	9,8 %	De 5,0 % à 10,0 %	12 2,0 %
10,0 % et plus	239	2,7 %	10,0 % et plus	5 0,8 %
	<b>8 809</b>		<b>612</b>	



 Verdun  
**Montréal**   
**Taux de taxation 2006**  
**Immeubles résidentiels**

<b>2007</b>	<b>Terre ferme</b>		<b>Île-des-Sœurs</b>	
	<b>Résiduelle</b>	<b>6 logements ou plus</b>	<b>Résiduelle</b>	<b>6 logements ou plus</b>
Taxe foncière générale	0,9970	0,7755	0,9970	0,7755
Taxe pour travaux municipaux - (taxe spéciale-dette)	0,1842	0,1842	0,1529	0,1529
Taxe relative aux investissements	0,0078	0,0078	0,0078	0,0078
Taxe relative à l'amélioration du service d'eau	0,0412	0,0412	0,0412	0,0412
Taxe pour travaux de voirie	0,0073	0,0073	0,0073	0,0073
<b>Total</b>	<b><u>1,2375</u></b>	<b><u>1,0160</u></b>	<b><u>1,2062</u></b>	<b><u>0,9847</u></b>

Rôle foncier quadriennal 2007-2010 de la Ville de Montréal en date du 13 septembre 2006

<b>2006</b>	<b>Terre ferme</b>		<b>Île-des-Sœurs</b>	
	<b>Résiduelle</b>	<b>6 logements ou plus</b>	<b>Résiduelle</b>	<b>6 logements ou plus</b>
Taxe foncière générale	1,0935	0,9364	1,0935	0,9364
Taxe pour travaux municipaux - (taxe spéciale-dette)	0,2298	0,2298	0,1895	0,1895
Taxe pour maintenir le niveau des services de proximité	0,0247	0,0247	0,0247	0,0247
Taxe relative à l'amélioration du service d'eau	0,0270	0,0270	0,0270	0,0270
Taxe pour travaux de voirie	0,0083	0,0083	0,0083	0,0083
<b>Total</b>	<b><u>1,3833</u></b>	<b><u>1,2262</u></b>	<b><u>1,3430</u></b>	<b><u>1,1859</u></b>

Rôle foncier triennal 2004-2006 de la Ville de Montréal actualisé au 13 septembre 2005

<b>2005</b>	<b>Terre ferme</b>		<b>Île-des-Sœurs</b>	
	<b>Résiduelle</b>	<b>6 logements ou plus</b>	<b>Résiduelle</b>	<b>6 logements ou plus</b>
Taxe foncière générale	1,2155	1,1683	1,2155	1,1683
Taxe spéciale - dette	0,3127	0,3127	0,2298	0,2298
Taxe relative à l'amélioration du service d'eau	0,0160	0,0160	0,0160	0,0160
<b>Total</b>	<b><u>1,5442</u></b>	<b><u>1,4970</u></b>	<b><u>1,4613</u></b>	<b><u>1,4141</u></b>

Rôle foncier triennal 2004-2006 de la Ville de Montréal actualisé au 12 septembre 2004

***Tous les taux fonciers sont exprimés en dollars par 100 \$ d'évaluation.***

 Verdun  
**Montréal**   
**Taux de taxation 2006**

**Immeubles non résidentiels**

<b>2007</b>	<b>Terre ferme</b>	<b>Île-des-Sœurs</b>
Taxe foncière générale	3,5702	3,5702
Taxe pour travaux municipaux - (taxe spéciale-dette)	0,1842	0,1529
Taxe relative aux investissements	0,0078	0,0078
Taxe relative à l'amélioration du service d'eau	0,1396	0,1396
Taxe pour travaux de voirie	0,0387	0,0387
<b>Total</b>	<b><u>3,9405</u></b>	<b><u>3,9092</u></b>

Rôle foncier quadriennal 2007-2010 de la Ville de Montréal en date du 13 septembre 2006

<b>2006</b>	<b>Terre ferme</b>	<b>Île-des-Sœurs</b>
Taxe foncière générale	4,5905	4,5905
Taxe pour travaux municipaux - (taxe spéciale-dette)	0,2298	0,1895
Taxe pour maintenir le niveau des services de proximité	0,0247	0,0247
Taxe relative à l'amélioration du service d'eau	0,1132	0,1132
Taxe pour travaux de voirie	0,0415	0,0415
<b>Total</b>	<b><u>4,9997</u></b>	<b><u>4,9594</u></b>

Rôle foncier triennal 2004-2006 de la Ville de Montréal actualisé au 13 septembre 2005

<b>2005</b>	<b>Terre ferme</b>	<b>Île-des-Sœurs</b>
Taxe foncière générale	4,9434	4,9434
Taxe spéciale - dette	0,3127	0,2298
Taxe relative à l'amélioration du service d'eau	0,0720	0,0720
<b>Total</b>	<b><u>5,3281</u></b>	<b><u>5,2452</u></b>

Rôle foncier triennal 2004-2006 de la Ville de Montréal actualisé au 12 septembre 2004

***Tous les taux fonciers sont exprimés en dollars par 100 \$ d'évaluation.***

## Tarification

### Immeubles résidentiels - Immeubles non résidentiels

	<b>Eau</b>	<b>Matières résiduelles</b>
<b>2007</b>	Pour les immeubles résidentiels 58 \$/ logement et pour les immeubles non résidentiels un tarif minimum de 78 \$ par unité pour les premiers 228m <sup>3</sup> plus un tarif au compteur de 0,19 \$/m <sup>3</sup> sur l'excédent	Un tarif fixe de 96 \$/ logement ou par établissement commercial

	<b>Eau</b>	<b>Matières résiduelles</b>
<b>2006</b>	Pour les immeubles résidentiels 78 \$/ logement et pour les immeubles non résidentiels un tarif minimum de 78 \$ par unité pour les premiers 228m <sup>3</sup> plus un tarif au compteur de 0,19 \$/m <sup>3</sup> sur l'excédent	Un tarif fixe de 96 \$/ logement ou par établissement commercial

	<b>Eau</b>	<b>Matières résiduelles</b>
<b>2005</b>	Pour les immeubles résidentiels 78 \$/ logement et pour les immeubles non résidentiels un tarif minimum de 78 \$ par unité pour les premiers 228m <sup>3</sup> plus un tarif au compteur de 0,19 \$/m <sup>3</sup> sur l'excédent	Un tarif fixe de 96 \$/ logement ou par établissement commercial

## Revenus par principaux objets, montant d'équilibre et d'affectations

(en milliers de dollars)

	Budget 2006	Budget 2007	Écart en %
Services rendus aux organismes municipaux	81,6	<b>81,6</b>	-
Autres services rendus	2 281,0	<b>2 458,0</b>	7,8
Autres revenus	184,9	<b>193,8</b>	4,8
Transferts	139,8	<b>147,5</b>	5,5
Montant d'équilibre <sup>1</sup>	29 257,5	<b>29 322,8</b>	0,2
Montant additionnel <sup>2</sup>	800,0	<b>0,0</b>	(100,0)
Affectations <sup>3</sup>	0,0	<b>2 186,2</b>	-
<b>Total</b>	<b>32 744,8</b>	<b>34 389,9</b>	<b>5,0</b>

<sup>1</sup> Représente la portion des crédits budgétaires de l'arrondissement qui est assumée par l'ensemble du budget de la Ville, soit la différence entre les dépenses de l'arrondissement et ses revenus autonomes incluant les affectations et tout montant additionnel compensé par une taxe spéciale.

<sup>2</sup> Montant versé à l'arrondissement compensé par une taxe locale spéciale.

<sup>3</sup> Correspond à la portion des dépenses financées à même les surplus et les réserves financières de l'arrondissement.

## Dépenses par activités

(en milliers de dollars)

	Budget 2006	Budget 2007	Écart en %
Administration générale			
Conseil municipal	330,5	<b>399,8</b>	21,0
Application de la loi	0,0	<b>0,0</b>	-
Gestion financière et administrative	2 342,3	<b>2 402,7</b>	2,6
Greffes	481,7	<b>470,3</b>	(2,4)
Gestion du personnel	740,0	<b>741,3</b>	0,2
Autres	991,5	<b>1 239,1</b>	25,0
Sécurité publique			
Sécurité civile et autres	763,4	<b>817,5</b>	7,1
Transport			
Voirie municipale	5 441,7	<b>5 184,0</b>	(4,7)
Enlèvement de la neige	3 067,6	<b>3 058,4</b>	(0,3)
Éclairage des rues	1 076,9	<b>1 062,7</b>	(1,3)
Circulation et stationnement	675,9	<b>682,4</b>	1,0
Transport collectif et autres	27,8	<b>27,8</b>	-
Hygiène du milieu			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	<b>0,0</b>	-
Réseau de distribution de l'eau potable	693,4	<b>732,9</b>	5,7
Traitement des eaux usées	0,0	<b>0,0</b>	-
Réseaux d'égout	923,2	<b>895,2</b>	(3,0)
Déchets domestiques	2 417,2	<b>3 806,6</b>	57,5
Matières secondaires	506,4	<b>560,4</b>	10,7
Élimination des matériaux secs	0,0	<b>0,0</b>	-
Protection de l'environnement et autres	366,8	<b>351,2</b>	(4,3)
Santé et bien-être			
Sécurité du revenu et autres	98,4	<b>97,3</b>	(1,1)
Aménagement, urbanisme et développ.			
Aménagement, urbanisme et zonage	726,4	<b>749,4</b>	3,2
Promotion et développement économique	397,9	<b>399,6</b>	0,4
Rénovation urbaine	503,3	<b>520,5</b>	3,4
Autres	75,0	<b>75,0</b>	-
Loisirs et culture			
Centres communautaires – activités récréatives	1 885,4	<b>1 946,9</b>	3,3
Patinaires intérieures et extérieures	1 717,7	<b>1 647,6</b>	(4,1)
Piscines, plages et ports de plaisance	844,5	<b>918,7</b>	8,8
Parcs et terrains de jeu	2 584,2	<b>2 425,9</b>	(6,1)
Expositions, foires et autres activités récréatives	811,9	<b>751,4</b>	(7,5)
Centres communautaires – activités culturelles	515,5	<b>524,7</b>	1,8
Bibliothèques	1 734,4	<b>1 897,1</b>	9,4
Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	3,9	<b>3,5</b>	(10,3)
Soutien matérielle et technique			
Gestion et exploitation des immeubles	0,0	<b>0,0</b>	-
Autres			
Autres activités	0,0	<b>0,0</b>	-
Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	0,0	<b>0,0</b>	-
<b>Total</b>	<b>32 744,8</b>	<b>34 389,9</b>	<b>5,0</b>

## Dépenses par principaux objets et catégories d'emplois

(en milliers de dollars et en années-personnes)

	\$			Année-personne	
	Budget 2006	Budget 2007	Écart en %	Budget 2006	Budget 2007
<b>Rémunération et cotisations de l'employeur</b>					
Élus	46,9	<b>56,9</b>			
Cadres et contremaîtres	3 512,0	<b>3 782,5</b>		38,0	<b>39,0</b>
Professionnels et cols blancs	7 142,3	<b>6 697,0</b>		135,5	<b>129,5</b>
Cols bleus	8 478,5	<b>8 367,7</b>		146,0	<b>142,0</b>
	19 179,7	<b>18 904,1</b>	(1,4)	319,5	<b>310,5</b>
<b>Biens, services et autres objets de dépenses</b>	13 565,1	<b>15 485,8</b>	14,2		
<b>Total du budget de fonctionnement</b>	32 744,8	<b>34 389,9</b>	5,0		

## **TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2006**

Le programme d'immobilisations 2006 tient compte d'un montant d'investissement de 19,7 millions de dollars, auquel s'ajoute le report de 2005 au montant de 11,8 millions de dollars. Un montant de 23,5 millions de dollars a été investi en projets de développement, et 8,0 millions de dollars au volet protection, ce qui correspond à un coût net de 28,9 millions de dollars alloué au programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement. Les principaux projets retenus sont présentés ci-après.

### **Volet protection**

Afin d'assurer la protection des éléments de l'actif municipal, l'arrondissement prévoit réaliser en 2006 les projets suivants et y investir les montants indiqués: travaux de réfection routière (4,0 M\$), réfection des équipements et réaménagements de parcs et de berges (2,8 M\$), remplacement du matériel roulant (751 000 \$), et finalement travaux de réfection dans les immeubles (432 000 \$).

### **Volet développement**

En cette matière, l'arrondissement de Verdun se démarque par des besoins très importants. Les principaux projets sont ceux prévus à la pointe sud et à la pointe nord du quartier de L'Île-des-Sœurs.

En plus des 22,5 millions de dollars déjà alloués de 2002 à 2005 sur l'ensemble des projets de développement qui totaliseront 77,2 millions de dollars d'investissement d'ici 2015, 12,9 millions de dollars le sont en 2006 dont 5,4 millions de dollars supplémentaires accordés en août dernier par le conseil municipal. De plus à cette même séance, le conseil municipal a adopté une résolution s'engageant à accepter de poursuivre les investissements pour le projet de la pointe nord de l'île des Sœurs en prévoyant 29,8 millions de dollars au cours des trois prochaines années ainsi que 12,0 millions de dollars supplémentaires pour les années 2010 à 2015.

Lorsque complétés, ces travaux généreront plus de 2,6 milliards de dollars en nouvelles valeurs foncières, basées sur la valeur du rôle d'évaluation 2004-2006.

## **FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2007**

En 2007, un montant d'investissement correspondant à des emprunts à la charge de ses contribuables de 3,47 M\$ sera alloué dans le programme d'investissement de l'arrondissement. À ce montant s'ajoutera un investissement destiné à la gestion de l'eau sous la responsabilité du Service des infrastructures, du transport et de l'environnement (SITE)

Voici les principaux projets retenus.

### **Volet protection**

L'arrondissement investira dans les secteurs suivants: chaussées et trottoirs (1,387 M\$) réfection des équipements et réaménagement de parcs et berges (779,0\$) et la réfection de ses bâtiments (702,0\$) et fera du remplacement de son matériel roulant (610,0\$)

### **Volet développement**

Les besoins de l'arrondissement sont très grands en cette matière. En août dernier, le Conseil municipal a pris connaissance et a accepté de poursuivre les investissements pour le projet de l'Île des Sœurs en prévoyant dans le cadre de la préparation budgétaire du PTI 2007-2009, les sommes requises de l'ordre de 9,7 M\$ pour 2007, 17,1 M\$ pour 2008 et 3 M\$ pour 2009. Ces sommes feront partie des sommes prévues au Service de mise en valeur du territoire et du patrimoine dans le PTI d'investissement à être approuvé en Conseil de Ville. Ces sommes sont requises compte tenu des objectifs de logement inclus au programme "Imaginer-Réaliser Montréal 2025" et de l'accroissement de la richesse foncière. Lorsqu'elles seront approuvées, elles s'ajouteront aux 35,4 M\$ déjà accordés de 2002 à 2006. Les principaux projets sont ceux prévus à la pointe nord du quartier de L'Île-des-Sœurs.

### **Impact des investissements sur le budget de fonctionnement**

Les projets du volet protection ont peu d'impact sur le budget de fonctionnement, mais ils contribueront à l'amélioration des équipements, des installations et, par conséquent, de la qualité de vie. Toutefois, considérant l'importance des projets du volet développement, des dépenses additionnelles pouvant se chiffrer à plus de 1 million de dollars, découlant des nouveaux investissements faits depuis 2004, viendront affecter le budget de fonctionnement des prochaines années. Cet impact sera compensé par une augmentation des recettes fiscales pour la Ville de Montréal, entraînant, pour l'arrondissement, une augmentation de son enveloppe du montant de budget de fonctionnement qui devrait lui être attribué au titre de fonds de développement.

## Arrondissement de Verdun

### Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2007	2008	2009	Total PTI	Ultérieur	Grand total
34712	Mise en valeur des berges	75,0	-	-	75,0	-	75,0
34512	Programme d'amélioration des aires de jeux	704,0	94,0	563,0	1 361,0	-	1 361,0
32512	Programme d'aménagement de parcs	-	-	282,0	282,0	-	282,0
59512	Programme de mise aux normes des feux de circulation	84,0	-	66,0	150,0	-	150,0
66612	Programme de protection des bâtiments administratifs	507,0	198,0	150,0	855,0	-	855,0
42512	Programme de protection des bâtiments sportifs	195,0	-	261,0	456,0	-	456,0
34612	Programme de réaménagement de parcs anciens	-	47,0	47,0	94,0	-	94,0
55719	Programme de réfection routière	1 186,0	1 561,0	1 995,0	4 742,0	-	4 742,0
68512	Programme de remplacement de véhicules	610,0	751,0	751,0	2 112,0	-	2 112,0
57512	Programme d'installation de mobilier d'éclairage	117,0	-	-	117,0	-	117,0
<b>Total</b>		<b>3 478,0</b>	<b>2 651,0</b>	<b>4 115,0</b>	<b>10 244,0</b>	<b>-</b>	<b>10 244,0</b>